Actualite TOURTOUR Printemps 2013:Mise en page 1 23/05/13 20:45 Page1

Actualités TOURTOUR

PRINTEMPS 2013 - N°7

NOS RENDEZ-VOUS

Réunion

Plan Local d'Urbanisme
11 juin à 17 h
salle Escarelle.

———

Exposition permanente des oeuvres du dessinateur humoriste Ronald Searle. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la Mairie.

———

Les Z'apéros musicaux
Tous les dimanches de l'été
Place des Ormeaux

———

Informations Pratiques
Inscrivez-vous sur le site
www.mairietourtour.com
rubrique newsletter

Suivez l'info du village sur
www.facebook.com/Tourtourvar
Notre Twitter @Tourtour83

Cette lettre d'information est diffusée par courrier à tous les habitants sur papier recyclé

Merci aux galeries
Vision et Blanchard

Chères Tourtouraines, Chers Tourtourains,

Au cours de ces derniers mois, l'activité municipale a été intense, avec de nombreux chantiers engagés pour rénover notre village et répondre aux attentes de chacun.
Dans le même temps, le village a profité comme toujours du dynamisme de nos associations et de nos commerçants pour renforcer l'attractivité et l'animation de la commune, en été, mais aussi cet hiver. A la fête de l'oeuf de cette année, la foule était tellement nombreuse que l'on se serait cru au feu d'artifice du 13 juillet.
Toutefois, malgré notre bonne volonté et l'engagement solidaire de beaucoup d'entre vous, la situation économique dramatique que traverse notre pays frappe aussi aux portes de notre village et de nos projets. Vous avez pu le constater de visu avec le hameau de Beauveset dont les travaux sont temporairement suspendus à cause de la grave crise de l'immobilier dans le Var et partout en France. Pourtant, nous avons plus que jamais un besoin urgent de logements en particulier pour les jeunes et les couples qui viennent travailler dans le village ou les communes aux alentours et dont les enfants vont à l'école de notre village.
Cette crise qui dure, impacte aussi la gestion communale, car les fonds de dotation et les subventions allouées par l'Etat, les collectivités territoriales et l'Europe fondent comme neige au soleil dans toutes les communes du Var. Heureusement, nous avions pris soin d'assainir nos finances au cours des trois premières années après notre arrivée. Dans le même esprit, nous avons toujours su modérer nos investissements en privilégiant nos capacités d'autofinancements et surtout le travail direct de nos services techniques.
Grâce à notre régie municipale de l'eau et celle plus récente de l'assainissement, nous avons conservé la maîtrise de nos dépenses communales, mais aussi celles de chacun d'entre vous en terme de facturation des services rendus. Cela nous permet aujourd'hui de poursuivre nos chantiers et d'offrir aux tourtourains de plus en plus de services, y compris sur le plan administratif, sans hypothéquer l'avenir avec des dettes, ni augmenter les impôts de façon intempestive. C'est la raison qui m'a fait remuer ciel et terre pour qu'à 11 communes rurales, nous soyons plus forts pour répondre à vos besoins. D'ailleurs, comme toutes les zones rurales, nous avons aujourd'hui la responsabilité de nous engager dans une meilleure sécurité des biens et des personnes en raison d'une recrudescence des vols et des cambriolages.
Avec un garde champêtre et un projet de vidéosurveillance, nous y ferons face en étroite relation avec la gendarmerie nationale qui nous soutient. Pour mieux vous informer, nous reprenons enfin un rythme plus soutenu à la fois avec cette lettre d'information et avec la modernisation du site Internet de la mairie, car nous savons que la vie de notre village vous intéresse.
Beaucoup de projets sont expliqués dans ces quelques pages, mais c'est en tant que maire que je souhaite attirer votre attention sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Notre plan d'occupation des sols (POS) avait atteint ses limites et les contraintes de la loi Montagne, des risques incendies et de Natura 2000 se sont multipliés.
Elles sont un carcan considérable dont nous devons tenir compte pour respecter la loi.
J'appelle chacun d'entre vous à participer, aux différentes consultations dans le cadre du PLU, car c'est l'avenir de Tourtour qui se joue au travers de cette réforme.
Je souhaite une bonne lecture à tous, et une belle saison estivale, avec un programme d'animation encore plus dense et original que l'an dernier.

Pierre Jugy
Maire de Tourtour

SECURITE PUBLIQUE

GARDE CHAMPETRE

Christian Baroni, garde champêtre de Tourtour, a pris ses fonctions en mars dernier. Il a en charge de faire appliquer les nouvelles mesures mises en place par la commune. « Je suis à l'écoute des gens, il ne faut pas voir ma fonction comme uniquement répressive, mais je n'hésiterai pas à sanctionner les récalcitrants. C'est mon travail. »

Ses fonctions sont extrêmement étendues :

Circulation : Equipé du PV électronique, en corrélation avec la gendarmerie, il se chargera de faire respecter la réglementation en vigueur du code de la route et du stationnement.

Chiens errants : Pour prévenir les risques de morsure, de chute des 2 roues et la recrudescence des déjections dans le village, il est habilité à capturer les chiens laissés libres de vagabonder. Il les confiera ensuite à la SPA de Flayosc avec laquelle la mairie a passé une convention.

Pour info, la SPA facture 90€ chaque chien accueilli + une indemnité journalière de garde.

Nuisances sonores : Elles sont prises en compte de jour comme de nuit, que ce soit des bruits de voisinage comme de chantier.

Petit rappel de la règlementation :

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures à la tranquillité du voisinage, ainsi, les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive. Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage bruyants ne peuvent être effectués que les :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Débroussaillage :
Pour prévenir les risques d'incendie, il est obligatoire d'entretenir par débroussaillage à 50 mètres autour des habitations et ce avant le 30 juin. Le non respect est sanctionnable par PV et la commune peut décider de les faire réaliser par ses services ou une entreprise aux frais du propriétaire, comme la loi l'y autorise.

Ordures ménagères :
Sensibiliser et/ou sanctionner les dépôts sauvages totalement interdits par la loi.
Respect de l'urbanisme : Rapport d'information et PV de constatation.

VIDEOSURVEILLANCE

Au cours des derniers mois la commune de Tourtour ainsi que les communes voisines ont subi une recrudescence de vols et de cambriolages. La configuration même de nos territoires ruraux et les énormes superficies de nos collectivités rendent très difficile la surveillance et la sécurité. C'est pourquoi, nous avons décidé d'engager un garde champêtre qui est à la disposition de tous, et sur tout le territoire de la commune.

La préfecture, dans une politique sécuritaire, nous propose une subvention conséquente pour l'installation de vidéosurveillance. Ce dossier est à l'étude avec les services de gendarmerie, car nous souhaitons aller plus loin dans la protection des biens et des personnes.

PLAN LOCAL D'URBANISME
(PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme est un des sujets qui intéresse le plus les tourtourains, en particulier les propriétaires qui se sentent pénalisés par notre POS actuel. (Plan d'Occupation des Sols).
Durant les dernières années tous les contacts pris avec l'Administration, nous ont fait comprendre les limites du PLU par rapport à notre POS en cours.
Au fil des années, notre commune a été impactée par différentes réglementations territoriales comme par exemple Natura 2000 et la loi Montagne.

Pour y voir plus clair, nous avons, comme la loi nous y oblige, engagé un cabinet d'urbanisme qui a préparé un état des lieux. Nous réalisons en ce moment un diagnostic qui sera présenté aux tourtourains le 11 juin prochain à 17 h lors d'une réunion publique qui se déroulera à la salle Escarelle située sous le château de la mairie.
Puis, le projet de PLU sera soumis à une enquête publique par le Maire.

La concertation de tous les habitants sera la priorité du Conseil Municipal.
En dernier lieu, le PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.
Un grand nombre de réunions verront le jour durant l'année 2013.
Le calendrier de toutes les étapes successives sera bien sûr présenté aux habitants par voie d'affichage et sur le site internet de la mairie.

REUNION PUBLIQUE

Mardi 11 Juin 2013 à 17 h

SALLE ESCARELLE

Les Plus Beaux Villages de France®

INTERCOMMUNALITE ~ LAC ET GORGES DU VERDON (LGV)

Durant l'année 2012, toutes les communes n'étant pas encore regroupées en «famille intercommunale» ont eu à travailler ensemble pour chercher les meilleures solutions pour s'entendre et se regrouper. De très nombreuses réunions ont regroupé les élus du Var, et le Préfet a dû prendre en compte dans son schéma départemental les volontés du plus grand nombre. C'est ainsi qu'en ce qui concerne Tourtour, le périmètre d'un territoire regroupant 11 communes a été entériné. Pierre Jugy et Roland Balbis, maire de Villecroze ont convaincu leurs collègues de cette opportunité et se sont battus pour faire tomber tous les obstacles administratifs et politiques ».

Depuis ce jour, les 11 maires travaillent d'arrache-pied pour définir les responsabilités à prendre en charge par notre nouvelle communauté de communes à la place de ces mêmes communes. Les orientations budgétaires et fiscales sont réfléchies actuellement pour que les habitants ne supportent pas de taxes supplémentaires.
Il nous reste cette année 2013 pour mettre la dernière touche à la structure de fonctionnement de notre intercommunalité. Le 1er janvier 2014 la communauté «Lac et Gorges du Verdon » communément appelée L.G.V. prendra vie et fonctionnera avec son propre budget.

Les 11 communes
«Lac et Gorges du Verdon »

Aiguines
Artignosc-sur-Verdon
Aups
Baudinard-sur-Verdon
Bauduen,
Moissac-Bellevue
Régusse
Les Salles-sur-Verdon
Tourtour
Vérignon
Villecroze

EAU ET ASSAINISSEMENT

La Régie autonome de l'eau de Tourtour (R.E.A.T.) vient de mettre en place une nouvelle procédure de tarification, et de paiement.

Pour permettre aux usagers de bénéficier d'un étalement de sa facture d'eau et d'assainissement, la mairie a mis en place un nouveau logiciel de facturation. Cette installation complexe a généré un retard dans l'échéance du 31 janvier 2013 et la période de référence appliquée s'en est trouvée décalée. Un courrier explicatif va être envoyé aux tourtouraines et tourtourains qui ont maintenant le choix de payer par virement, prélèvement mensuel ou à l'échéance. Grâce à la gestion en régie, les prix restent totalement maîtrisés.

Un nouveau système de traitement par gazéification chlorée

Depuis plusieurs années, la commune de Tourtour était dotée d'un système de chlorification qui présentait régulièrement des défaillances. Il faut savoir que l'agence régionale de la santé (ARS) effectue systématiquement des contrôles sur la qualité de l'eau potable distribuée à la population.
Notre système était régulièrement en panne, et nous dépassions lors de fortes pluies, les normes en vigueur. Bien que cela ne présente strictement aucun danger pour la consommation, nous n'étions plus dans le cadre très contraignant de la règlementation sanitaire. La Régie de l'eau a voté le financement d'une pompe automatique injectant le chlore nécessaire sous forme de gaz. Le système est installé et fonctionne correctement, et toujours sous la haute surveillance des pouvoirs publics.

Surveillance du réseau

Dans le souci de contrôler en permanence notre ressource en eau et d'éviter les gaspillages, des systèmes de comptage ont été installés en différents points de la commune sur les réseaux de basse et de haute pression, ainsi que sur les fontaines et les canalisations d'assainissement. Ce système permet un contrôle plus affiné des fuites ou des apports éventuels indésirables sur notre réseau.

ORDURES MENAGERES

Lutte contre les dépôts sauvages

Un village beau et propre, c'est l'affaire de tous. Il est important que chacun ait un comportement citoyen vis-à-vis de ses déchets et évite de les imposer au regard de tous en les déposant n'importe où, n'importe quand. C'est pour lutter contre certains comportements indélicats que la municipalité a décidé de passer à la vitesse supérieure et de mener une opération de contrôle.

L'objectif : se rendre sur les lieux où des dépôts sauvages ont été constatés puis procéder à un relevé d'information permettant d'identifier les contrevenants indélicats.

Le SIVOM

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à vocations multiples) est en charge de l'élimination et de la valorisation des déchets des ménages. Les ordures ménagères sont les déchets ordinaires provenant de la préparation des aliments ou du nettoiement normal des habitations.
En sont exclus, les gravats et les encombrants. Le dépôt des bacs ou des sacs d'ordures ménagères sur la voie publique est interdit.
Le ramassage est réalisé le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi (y compris les jours fériés) à partir de 7h00.
Attention : il est formellement interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères dans les corbeilles à papier du village.
Pour les loueurs : informer votre clientèle de respecter notre mode de fonctionnement.

Tri sélectif

Déchets, mode d'emploi, quelques règles pratiques sur votre village et ses alentours :

- Les encombrants ne doivent pas être déposés à côté des poubelles ménagères, le SIVOM ne les prendra pas !
- Sur simple appel téléphonique à la Mairie, un Rendez-vous vous sera communiqué afin que les agents de la commune viennent procéder à l'enlèvement de vos encombrants.

Les encombrants et les déchets verts peuvent être directement déposés par vos soins et gratuitement à la déchetterie du Pilabre, route d'Aups
Lundi au Samedi
08h00 à 12h00.

LES TRAVAUX DU VILLAGE

Outre les travaux de goudronnage réalisés l'été dernier qui seront renouvelés à cause des dégâts occasionnés par les intempéries, une vingtaine de places de parking a été créée dans la montée de l'église. Le mur de soutènement du chemin de Gardure a été refait, le chemin des Gorans a été remis en état et ouvert à nouveau. Les murs abimés des chemins de la Calade et des Clos ont été réparés et une adduction d'eau de 700 mètres a été réalisée chemin des Clos. Le canal d'arrosage a eu droit à un débouchage et une réfection de ses canalisations et canaux. Quant à la toiture de l'église, elle a été entièrement révisée, et celles de la sacristie et du presbytère ont été refaites. Des débouchages et des vérifications par caméra de l'état du réseau d'assainissement ont été effectués, et une campagne de nettoyage s'étalera sur le printemps.
Enfin, grâce aux investissements faits chaque année sur les véhicules communaux, la grosse campagne de déneigement de cet hiver a pu être menée avec une réaction parfaitement adaptée de nos services techniques et administratifs

École

La cuisine de l'école a été adaptée aux dernières normes en vigueur, avec une nouvelle installation gaz hautement sécurisée. Le réfectoire et la salle de repos des petits ont été dotés d'une climatisation adaptée à leur superficie. Quant aux services techniques, ils ont rénové les toilettes par la pose de carrelage au sol et effectué les travaux de peinture nécessaires.

Soutien aux associations par les services techniques de la Mairie :
Les services techniques fournissent un gros travail d'aide aux associations avec notamment le montage et démontage du chapiteau. du podium et de la tente.

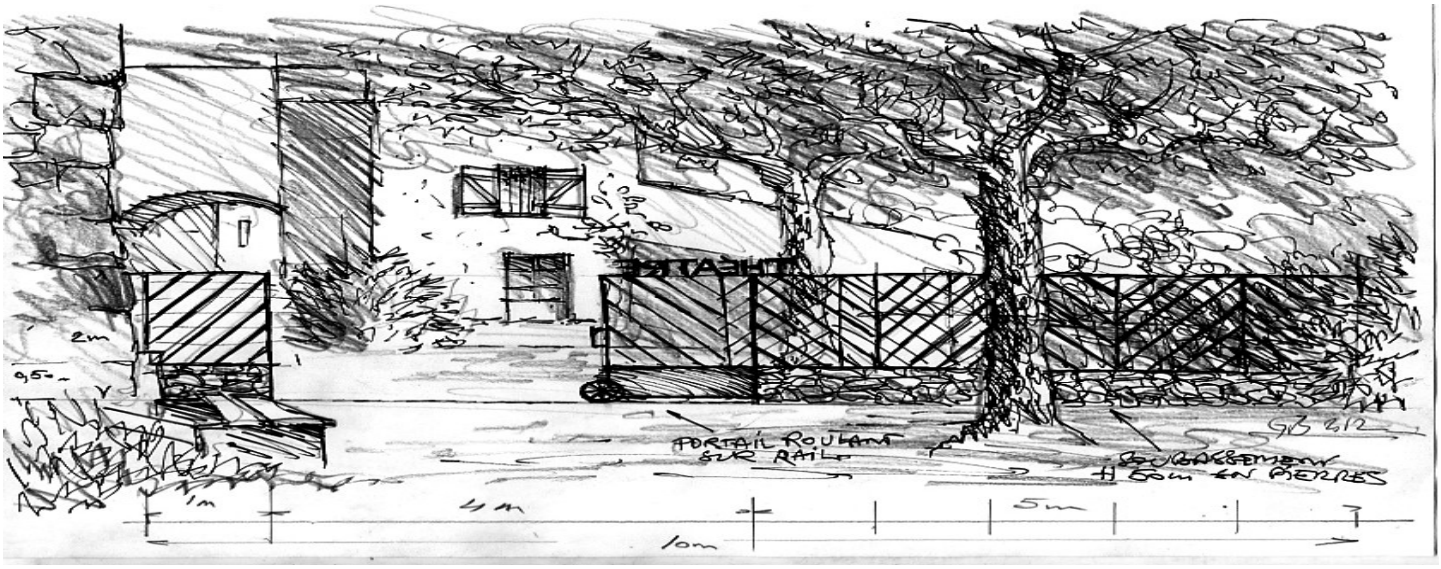

Dessins Gilles Blanchard

Travaux à venir

- **Aménagement** du rond-point de Sainte-Anne, routier et paysager.
- **Réfection** totale de l'éclairage publique par Symielec Var, avec l'application des nouvelles normes d'économie d'énergie et environnementales.
- **Création** de deux abris-bus.
- **Campagne de traitement** biologique des platanes et marronniers.
- **Aménagement** et changement des gouttières du château communal.
- **Mise en place** d'une porte coulissante et travaux de peinture à l'accueil de la mairie

LA SAISON DU MOULIN A HUILE COMMUNAL

Cet hiver, le Moulin à huile communal a ouvert un mois et demi pendant la campagne oléicole. Le service technique, dirigé par Jean-Marc SIMON a su gérer les travaux et l'entretien du village. En parallèle, ils ont trituré 35 tonnes d'olives pour une production d'environ 7 085 litres d'huile. La production est a 50 % d'origine tourtouraine. La qualité de l'huile obtenue fait depuis toujours l'unanimité de ceux qui y déposent leurs olives. Une qualité due en grande partie au fait que le Moulin est aujourd'hui l'un des derniers, si ce n'est le seul de la région à fonctionner uniquement à l'aide d'une roue à aubes, système ancestral pour transformer l'énergie hydraulique d'un cours d'eau en énergie mécanique pour alimenter le moulin. Touristiquement très attractif, avec des expositions de peinture l'été, le Moulin a aussi accueilli pendant la période de trituration 300 enfants des écoles de Bauduen, Ampus, Aups et Tourtour, venus avec leurs instituteurs assister à la transformation des olives en huile de façon traditionnelle.

NOUVEAU VISAGE DU THEATRE DE VERDURE

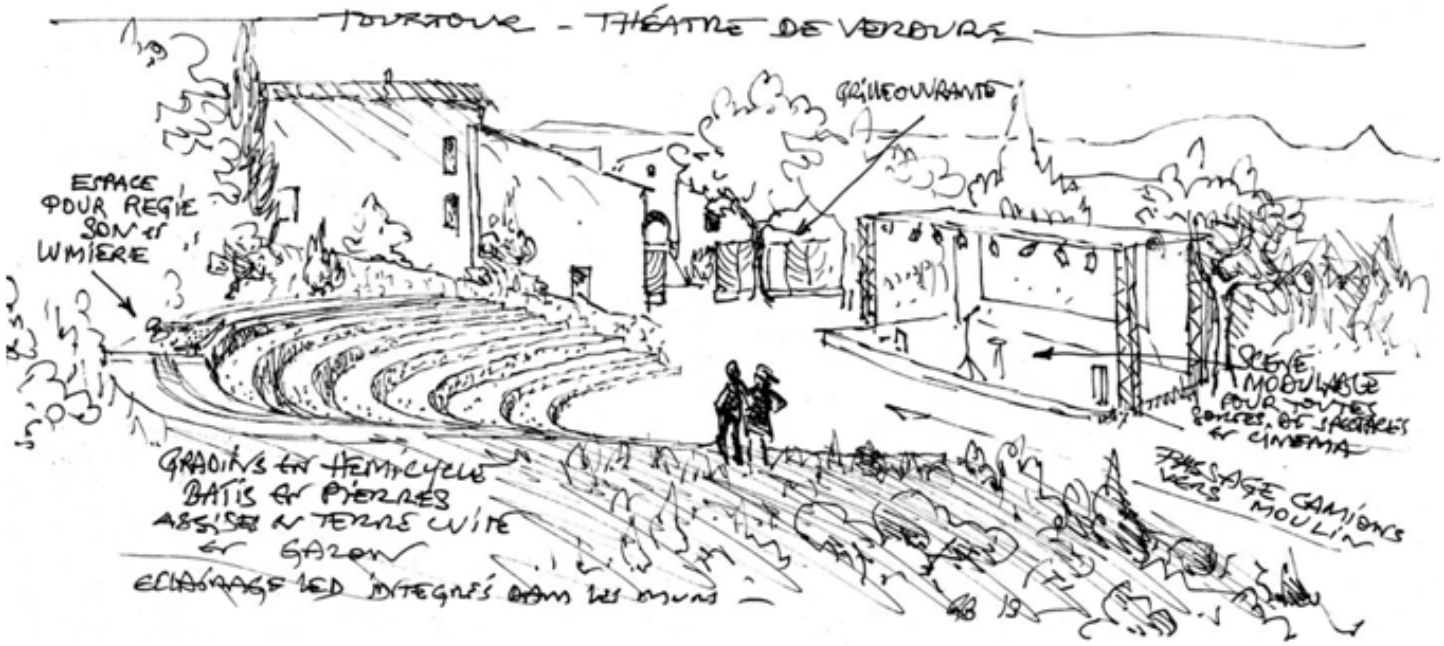
TOURTOUR - THÉATRE DE VERDURE
GRILLE OUVRANTE
ESPACE POUR REGIE SON ET LUMIERE
SCENE MODULABLE POUR TOUTES FORMES DE SPECTACLES ET CINEMA
GRADINS EN HEMICYCLE BATIS EN PIERRES ASSISES EN TERRE CUITE ET GAZON
ECLAIRAGE LED INTEGRES DANS LES MURS
PAYSAGE VERS MOULIN

Dessin de Gilles Blanchard

Tous les promeneurs qui sillonnent le village ont pu apercevoir une activité sur le site du Théâtre de verdure. En effet, un grand nombre d'animations sont organisées par nos différentes associations (Piano dans le ciel, Court-Courts, AJT, Jumelage Portaria, les Diablotins…) C'est pourquoi, nous avons souhaité lancer la création d'un amphithéâtre de verdure dans le but de leur fournir un cadre magnifique. Le coût d'un tel projet sous traité à un entrepreneur étant hors d'atteinte pour notre capacité financière, nous avons décidé de relever le défi et de le réaliser nous-mêmes.

Depuis quelques mois, nous avons donc étoffé notre équipe municipale d'une nouvelle recrue temporaire qui est, avec les équipes techniques, en charge de la réalisation des restanques de pierres qui formeront les différents niveaux de ce théâtre. Celui-ci sera aussi doté de sa propre régie son permettant d'accueillir des spectacles dans des conditions optimales. Les différentes intempéries qui n'auront échappé à personne, avec la neige et les pluies diluviennes, nous ont grandement retardés. Cependant, le chantier avance et nous espérons le voir terminé le plus tôt possible. Il sera sans doute difficile de l'utiliser dès cet été, mais nous travaillons avec conviction.

AGENDA de l'été

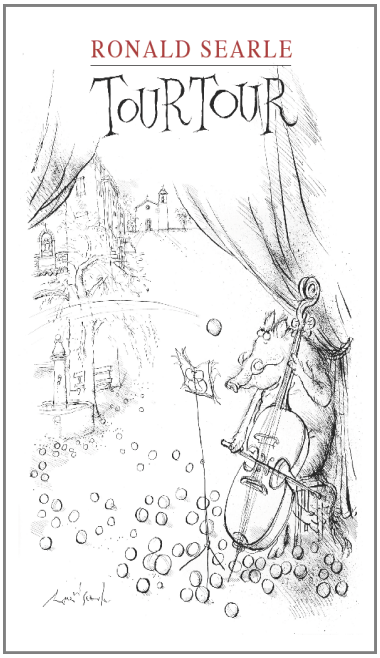

Décédé le 30 décembre 2011, le dessinateur humoristique anglais **Ronald Searle** est à l'honneur à la mairie de Tourtour. Il est bien connu pour ses dessins satiriques et politiques publiés dans de nombreux journaux internationaux comme The New Yorker, Life et Le Monde. Depuis 1975, il avait choisi de vivre à Tourtour avec sa femme Monica. Appréciant notre village, il s'est fait une joie d'en croquer des morceaux de vie qu'il a offerts à la mairie et qu'elle a publiés dans son bulletin municipal. Les dessins ont été ressortis des archives et encadrés. La mairie expose ces morceaux de vie tourtouraine, caricatures bienveillantes des habitudes et évènements du village, croqués avec beaucoup d'humour, de talent et de tendresse par l'humoriste. Ainsi autour et même dans les fontaines du village, sur la place des ormeaux, du château ou à l'ombre des arbres séculaires, la vie tourtouraine sourit d'un trait de sa plume alerte.

Exposition permanente et gratuite :
lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h30 à 17h

Pianodansleciel.com du 31 juillet au 10 août 2013

Tourtour accueillera le 6ème Festival Piano dans le ciel à l'Eglise Saint-Denis et à Saint-Pierre de Tourtour. 10 concerts de musique classique avec des interprètes internationaux, pour un moment hors du temps.

- mercredi 31 juillet : Pierre-Arnaud Dablemont
- Jeudi 1er août : Olivier Chauzu-
- Samedi 3 août : Luc Baiwir& Elena Lavrenov
- Mardi 6 août : Elsa Grether & Johan Schmidt
- Mercredi 7 août : soirée Lyrique opéra -
- Johan Schmidt & Yuka Izutsu
- Jeudi 8 août - Eliane Reyes
- Vendredi 9 août - Françoise Viatour
- Samedi 10 août Nuit du Festival, jardin des Lavandes à St Pierre

Fête du Village du 3 au 6 août 2013

- Samedi à 22h : Soirée mousse sur la place des Ormeaux
- Dimanche à partir de 10h : Défilé en costumes provençaux, Messe provençale à l'Eglise St Denis, à 16 h Danses provençales du Pebre d'Aï place des Ormeaux
- Lundi à 22h : Bal avec Mirage sur la place des Ormeaux
- Mardi 6 à 12h Aïoli géant avec Pat Trio sur la place des Ormeaux, inscriptions à l'office de tourisme.

Tout le programme de l'été, tarifs et réservations auprès de l'Office de Tourisme de Tourtour
33 (0) 4.94.70.59.47 www.tourtour.org